

DÉBAT PUBLIC EUROPACITY

15 MARS AU 30 JUIN 2016



CAHIER D'ACTEUR



A PROPOS DE VILLIERS-LE-BEL

Villiers-le-Bel est une commune du sud-est du Val d'Oise de plus de 27 000 habitants, mitoyenne de la ville de Gonesse, sur lequel le projet de EuropaCity devrait se situer. Les deux villes sont notamment toutes deux membres de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, concernées au premier chef par le Contrat de Développement Territorial de Val de France / Gonesse / Bonneuil et partagent la gare de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville, située sur le RER D.

Retour sur l'avis favorable émis par le Conseil municipal de Villiers-le-Bel sur le projet EuropaCity le 20 mai 2016

Au cours de la séance qui s'est tenue le 20 mai dernier, le Conseil municipal de Villiers-le-Bel a adopté un avis favorable sur le projet EuropaCity. Cette séance a été l'occasion de revenir sur les caractéristiques du projet et ses avantages pour la commune. Le conseil de Villiers-le-Bel souhaite désormais faire entendre sa voix dans le cadre du débat public d'EuropaCity et a donc décidé de reprendre cet avis sous la forme d'une contribution au débat public.

EuropaCity, un projet qui se situe dans le contexte du Contrat de Développement Territorial Val de France / Gonesse / Bonneuil

La Communauté d'agglomération Val de France (Villiers-le-Bel, Arnouville, Garges-lès-Gonesse Sarcelles, Gonesse, Bonneuil en France), dans le cadre des dispositions de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, a signé avec l'Etat un Contrat de Développement Territorial (CDT) sur l'ensemble de son territoire.

Ce CDT comprend, outre d'autres mesures, des projets de développement d'activités économiques et d'infrastructures de transports de grande capacité. Parmi ceux-ci, figure l'aménagement de la zone dite du « triangle de Gonesse », secteur particulièrement attractif pour l'activité économique, à proximité des aéroports de Roissy - Charles de Gaulle et du Bourget.

Le CDT prévoit par ailleurs que le pôle d'activité du triangle de Gonesse sera desservi par deux infrastructures de transports de grande capacité :

- La Ligne 17 du Grand Paris Express
- Un barreau ferroviaire reliant les RER D et B, préfiguré par la mise en place d'un bus à haut niveau de service entre les gares RER de Villiers-le-Bel - Gonesse et du parc des expositions de Villepinte.

Enfin, le CDT prévoit l'implantation au sein du triangle de Gonesse d'un projet-phare, EuropaCity, ensemble de loisirs à vocation internationale (culture, commerces, sports).

Le CDT Val de France a été soumis à enquête publique à l'automne 2013. Ayant reçu un avis favorable, les projets qu'il promet sont aujourd'hui valides et peuvent entrer dans leur phase opérationnelle. Particulièrement, l'aménagement du triangle de Gonesse est aujourd'hui inscrit au schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) et s'impose aux documents d'urbanisme locaux.

Toutefois, compte tenu de la nature du projet EuropaCity, il a été décidé d'organiser un débat public autour de ce projet, sous l'égide de la commission nationale du débat public. C'est dans ce cadre que la Ville de Villiers-le-Bel est appelée à émettre son avis sur le projet EuropaCity.

DES ELEMENTS NOTABLES QUI VONT ENRICHIR NOTRE TERRITOIRE

Le projet EuropaCity est conduit par la société « Alliages & Territoires », filiale d'Immochan, branche immobilière du groupe « Auchan ».

L'analyse du « dossier du maître d'ouvrage » élaboré par les promoteurs du projet dans le cadre du débat public fait apparaître les éléments :

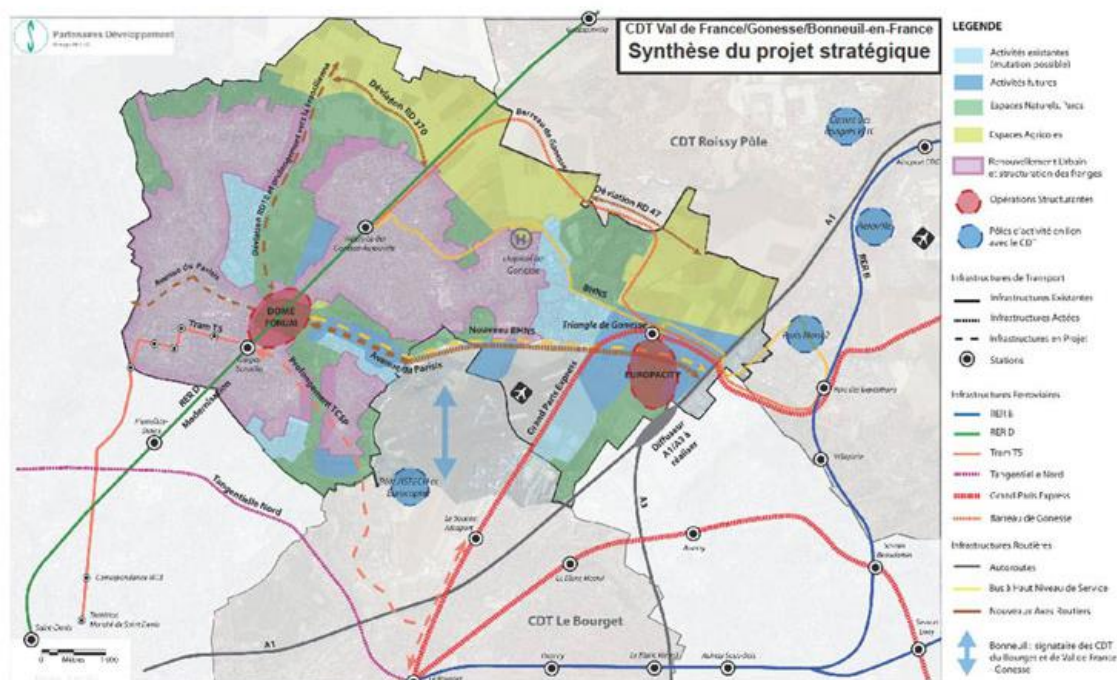
Localisation

Le projet se développe sur une emprise de 80 hectares au sein du triangle de Gonesse, plus précisément à la croisée de l'autoroute A1 et du boulevard intercommunal du Parisien, sur la commune de Gonesse.

Repartition des espaces

- 150 000 m² dédiés aux loisirs,
- 50 000 m² dédiés à la culture,
- 230 000 m² dédiés au commerce,
- 20 000 m² de restaurants,
- 20 000 m² d'espaces de congrès et séminaires,
- 2 700 chambres d'hôtel,
- 100 000 m² d'espaces de promenades publiques,
- une ferme urbaine de 7 hectares,
- un parc paysager de 10 hectares.

CARTE DE SYNTHESE DU PROJET DE TERRITOIRE VAL DE FRANCE - GONESSE - BONNEUIL-EN-FRANCE



DÉBAT PUBLIC EuropaCity

